



Le risque majeur à Bartenheim, c'est quoi ? et que faire?

La ville de Bartenheim est concernée par quatre risques majeurs
Séisme, Transport de matières dangereuses, Accidents industriels,
Inondations/Coulees de boues



SEISME

PENDANT LA SECOUSSÉE :

- Si vous êtes dans un bâtiment: Abritez-vous sous un meuble solide (table, lit etc ...) Ne fuyez pas la secousse.
- Si vous êtes dans la rue : Eloignez-vous des bâtiments et des fils électriques. A défaut, abritez-vous sous un porche.
- Si vous êtes en voiture : Arrêtez-vous à l'écart des constructions et des fils électriques. Restez dans votre véhicule.

APRÈS LA PREMIÈRE SECOUSSÉE :

- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble, couper l'eau, le gaz et l'électricité : En cas de fuite ouvrir portes et fenêtres. PREVENIR LE 18
- S'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer.
- Ne pas fumer, ne pas allumer de flamme (risque d'explosion).
- Evacuer le logement en emportant papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, vêtements chauds, et médicaments.
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Les enseignants connaissent les consignes. (Les rassurer et les mettre en sécurité).
- Prendre contact avec vos voisins qui peuvent avoir besoin d'aide



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Si vous êtes témoin d'un accident, donnez l'alerte en faisant le 18 (sapeurs pompiers) en précisant le lieu exact, nature du transport, s'il y a des victimes, le numéro du produit (panneaux orange à l'avant et arrière du véhicule)
Le code danger et la nature du sinistre.

336
1224 ← Code danger



- Restez à l'intérieur des locaux ou entrez rapidement dans le bâtiment le plus proche. Ne restez pas dans votre voiture.
- N'allez pas chercher les enfants à l'école : les enseignants s'occupent d'eux.
- Confinez-vous dans un local clos en calfeutrant les ouvertures et aérations après avoir arrêté ventilation et climatisation.
- Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.



RISQUES D'INONDATIONS / COULEES DE BOUES

AVANT :

- S'informer par radio ou auprès de la mairie de la montée des eaux.
- Posséder un transistor à piles.
- Couper le gaz et l'électricité.
- Boucher toutes les ouvertures basses de la maison.
- Monter à l'étage avec les documents utiles (carte d'identité etc..), de l'eau, et de la nourriture.

PENDANT :

- Eviter de circuler, ne pas tenter de rejoindre vos proches ou d'aller à l'école chercher vos enfants.
- Ne jamais s'engager sur une aire inondée à pied ou en voiture, les obstacles ne sont pas visibles (plaques d'égouts enlevées, etc...).
- Se tenir prêt à évacuer votre maison.

APRÈS :

- Aérer et nettoyer les pièces, désinfecter si nécessaire.
- Rétablir le courant si l'installation est sèche.
- Chauffer dès que possible.
- Déclarer les dégâts aux compagnies d'assurances après évaluation avec des professionnels compétents (catastrophes naturelles).

IMPORTANT : POUR LES 4 RISQUES :

Ecouter la radio ou regarder France 3 Alsace pour se tenir informé et appliquer les consignes de sécurité.

- France Bleu Alsace (FM 102.6)
- Radio Dreyeckland (FM 104.6)
- Flor FM (98.6)



ACCIDENTS INDUSTRIELS

SI UN NUAGE TOXIQUE VIENT VERS VOUS :

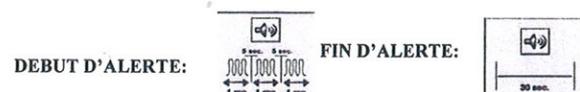
- En l'absence de bâtiments à proximité fuir si possible selon un axe perpendiculaire au vent.
- Rejoindre le bâtiment le plus proche, se mettre à l'abri (confinement) ou quitter rapidement la zone si l'ordre est donné.
- Si vous êtes dans un bâtiment se confiner, boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminées), arrêter la ventilation, s'éloigner des portes et fenêtres, se rapprocher d'un point d'eau. Se laver en cas d'irritation et si possible se changer.
- Ne pas fumer, couper le gaz et l'électricité.
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Ils y sont protégés et l'école s'occupe d'eux.
- Libérer les lignes téléphoniques pour les secours.
- Ne sortir qu'en fin d'alerte.

SYSTÈME D'ALERTE DES POPULATIONS

L'alerte est la diffusion d'un signal sonore destiné à prévenir la population de l'imminence d'un danger.

En cas d'alerte, une sirène émet un son montant et descendant de trois fois une minute, séparé par un intervalle de 5 secondes.

La fin de l'alerte est également annoncée par une sirène émettant un son continu de 30 secondes.



Numéros de téléphone d'urgence :

POMPIERS 18 SAMU 15 GENDARMERIE 17

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN (ou d'un portable) 112

En dehors de l'alerte, pour plus d'informations :

Mairie	03 89 70 76 00
Préfecture (Service Interministériel de Défense et Protection Civile)	03 89 29 20 00
Gendarmerie de Sierentz	03 89 81 53 11
Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales	03 89 24 81 64
Institut de Physique du Globe	03 90 24 00 57

À la Mairie : - le DDRM—Dossier Départemental des Risques Majeurs

Sur internet : - www.haut-rhin.pref.gouv.fr



DIVERS : L'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

AVANT :

Un bulletin d'alerte météo est diffusé par météo France à la télévision ou sur France Info plusieurs heures avant le début de l'alerte : Il convient de s'informer.

- Rentrer à l'intérieur tous objets susceptibles d'être emportés.
- Gagner un abri sûr.
- Arrêter les chantiers, rassembler le personnel, mettre les grues en girouette.
- Vérifier l'état des fermetures et de la toiture.

PENDANT :

- S'informer du niveau de l'alerte (Tv, radios etc...), des consignes de sécurité.
- Se déplacer le moins possible.
- En voiture, rouler lentement.

APRÈS :

- Couper branches et arbres qui menacent de s'abattre.
- Ne pas toucher les câbles électriques tombés à terre.

Le document d'information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) recense tous les risques majeurs encourus par notre commune à ce jour, tout en informant sur les mesures de prévention, de protection et d'alerte.

Il est consultable en Mairie.